

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

N° R-4020-2017

ÉNERGIR, S.E.C. [...], société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir [...] »),

---

**DEMANDE AMENDÉE D'AUTORISATION POUR RÉALISER UN PROJET D'INVESTISSEMENT VISANT L'EXTENSION DE RÉSEAU DANS LES MRC DES APPALACHES ET DE BEAUCE-SARTIGAN**  
**(Article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, R.L.R.Q., c. R-6.01 (la « Loi ») et article 1 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie*, R.L.R.Q., c. R-6.01, r. 2 (le « Règlement »))**

---

**AU SOUTIEN DE SA DEMANDE, ÉNERGIR [...] EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

1. Elle est une entreprise œuvrant dans le domaine de la distribution du gaz naturel au Québec et, à ce titre, elle est assujettie à la juridiction de la Régie de l'énergie (la « **Régie** »), conformément aux dispositions de la Loi;
2. Elle est titulaire d'un droit exclusif de distribution qui lui confère le droit d'exploiter un réseau de distribution et celui de transporter et livrer par canalisation le gaz naturel destiné à la consommation;
3. En vertu de l'article 73 de la Loi, Énergir [...] doit obtenir l'autorisation de la Régie, aux conditions et dans les cas qu'elle a fixés par règlement pour, entre autres, étendre son réseau de transport ou de distribution du gaz naturel;
4. En vertu de l'article 1 du Règlement, Énergir [...] doit notamment obtenir cette autorisation dans le cadre d'un projet d'un coût de 1,5 million de dollars et plus;
5. Considérant ce qui précède, Énergir [...] s'adresse à la Régie afin qu'elle l'autorise à réaliser un projet d'investissement visant l'extension de réseau dans les MRC des Appalaches et de Beauce-Sartigan (le « **Projet** »);
6. La description générale du Projet, ainsi que les analyses, données et informations requises par la Loi et le Règlement au soutien de la présente demande apparaissent à la pièce GM-1, Document 1;
7. Selon Énergir [...], le Projet permettra notamment de contribuer au développement économique et à l'amélioration du bilan environnemental des MRC des Appalaches et de Beauce-Sartigan, le tout tel qu'il appert de la pièce GM-1, Document 1;
8. Le coût global du Projet est estimé à 27,9 M\$, tel qu'il appert des données apparaissant à la pièce GM-1, Document 1;

9. Les données financières et économiques du Projet apparaissent à la pièce GM-1, Document 1, notamment en ce qui a trait à l'impact sur les tarifs;
10. Outre l'autorisation demandée à la Régie en la présente instance, Énergir [...] doit obtenir les autorisations énumérées à la pièce GM-1, Document 1;
11. Conformément à la décision D-2009-156, Énergir [...] demande à la Régie l'autorisation de créer un compte de frais reportés afin d'y inscrire les coûts reliés au Projet;
12. Le cas échéant, Énergir [...] exclura ce compte de frais reportés de sa base de tarification, et ce, jusqu'au dossier tarifaire 2019-2020, suivant l'approbation du Projet par la Régie;
13. Dans l'intervalle, des intérêts seront capitalisés sur le solde de ce compte de frais reportés, et ce, au dernier coût en capital pondéré sur la base de tarification autorisée par la Régie;
14. Pour les motifs énoncés à l'affidavit de Monsieur Renault-François Lortie accompagnant la présente demande, Énergir [...] demande à la Régie d'émettre une ordonnance de confidentialité à l'égard des informations caviardées relatives aux coûts du Projet contenues aux pièces GM-1, Documents 1, 5 et 6;
15. La présente demande est bien fondée en faits et en droit.

**PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE :**

**ACCUEILLIR** la présente demande;

**AUTORISER** Énergir [...] à réaliser le Projet, tel que décrit aux pièces GM-1, Documents 1 à 7;

**AUTORISER** Énergir [...] à créer un compte de frais reportés, portant intérêts, dans lequel seront cumulés les coûts reliés au Projet;

**INTERDIRE** jusqu'à la finalisation du Projet, la divulgation, la publication et la diffusion des informations caviardées relatives aux coûts du Projet contenues aux pièces GM-1, Documents 1, 5 et 6, lesquelles sont déposées sous pli confidentiel.

Montréal, le 8 décembre [...] 2017

*(s) Philip Thibodeau*

---

M<sup>e</sup> Philip Thibodeau  
Procureur d'Énergir, s.e.c. [...]  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3  
Téléphone : (514) 598-3850  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : dossiers.reglementaires@energir.com [...]